

le petit BILLANTIN

journal municipal de la commune de Bilieu · n°60 · décembre 2025



Edition spéciale

2 - ça s'est passé à Bilieu

2- agenda

3 - bienvenue à la Ressourcerie !

4- le monde change, et nous aussi

7- CCAS, santé, social

7 - Etat Civil

8- brèves

**10 - dossier : focus sur les assos
billantines**

15 - Informations utiles

**Suivez l'actualité de la
commune sur ILLIWAP !**



+ de 720 abonné·es

**+ de 1050 informations locales
diffusées depuis le lancement**

MAIRIE DE BILIEU
75 route de Charavines
38850 Bilieu
Tél : 04 76 06 62 41
Fax : 04 76 06 67 15
mairie@ville-bilieu.fr
www.mairie-bilieu.fr



HORAIRES D'OUVERTURE
mairie et agence postale communale
lundi, mardi, jeudi : 14 h 30 à 18 h 30
samedi : 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
sur les horaires d'ouverture

PERMANENCE URBANISME sur rendez-vous

PERMANENCE DE M. LE MAIRE ET DES ADJOINTS
sur rendez-vous au 04 76 06 62 41

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu
CONCEPTION : Claire Berthier - Flore Viénot - Martine Viénot
PHOTOS : Claire Berthier - Nadine Campione - associations de Bilieu - pixabay - freepik
NUMÉRO 60 - DÉCEMBRE 2025 - TIRAGE 800 exemplaires
IMPRIMERIE : 1001 Copies - 17 Rue Porte de la Buisse
38500 Voiron.

Ce bulletin a été imprimé en encres végétales
sur papier 100% recyclé.



ÉDITORIAL

par Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu

Le monde rural est aujourd'hui en pleine ébullition, chaque collectivité s'attachant à imaginer des solutions innovantes pour répondre aux besoins des habitant·es.

Mes cher·es concitoyen·nes,

Les travaux de notre place publique se sont achevés avec la mise en place de l'éclairage public. Nous disposons désormais d'un espace central aménagé et végétalisé, où il fait bon déambuler prendre un verre, se restaurer, se divertir, ou bien encore dénicher la perle rare au sein de notre ressourcerie. Celle-ci a ouvert ses portes début septembre à l'intérieur du « petit refuge ». Elle est désormais accessible les mercredis et samedis. D'ores et déjà, elle connaît un grand succès et je tiens à remercier, vivement, toutes celles et tous ceux qui ont permis la création de cette « boutique » originale au nord du territoire du Pays Voironnais. En particulier, la communauté d'agglomération et l'association Passiflore de Tullins mais également, les bénévoles qui font vivre par leur présence et leur travail ce nouveau service. Dans un environnement consumériste, où le gaspillage et la mise au rebut constituent le creuset de la destruction de nos ressources naturelles, il est réconfortant de constater que l'on peut réutiliser des objets encore en parfait état de fonctionnement.

Dans un autre registre, cet automne sera aussi le moment de poursuivre les aménagements de voirie afin d'améliorer la sécurité routière à destination particulièrement des piéton·nes et des cycles. Ainsi, un rétrécissement de chaussée, une « écluse », sera installé devant la salle des fêtes à l'entrée du village. Il s'agit tout à la fois de réduire la vitesse au droit de la salle Chartreuse et de signifier aux automobilistes entrant dans le village qu'il convient de « lever le pied ». De même, des travaux de réhabilitation de la voie de Combe et Pré seront réalisés, en ce mois de novembre, comme un pas supplémentaire vers l'émergence d'un itinéraire sécurisé, entre le bord du lac (secteur du camping) et le centre village. Ce sera également l'occasion de travailler sur la gestion des eaux pluviales sur ce tronçon de voie communale.

Concernant l'accueil de nouveaux et nouvelles billantin·es et le relogement de certain·es de nos concitoyen·nes, le conseil municipal a validé, récemment, le projet, original, de la SCIC ATTICORA, d'implantation d'un ensemble bâti sur le périmètre de l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) Mas et Grand Rey. Celui-ci correspond, bien entendu, aux exigences du PLU, mais surtout respecte l'environnement, est susceptible de favoriser l'accès au logement pour des familles à revenus modestes, met en avant une philosophie du partage et de la bienveillance, au sein d'un nouvel hameau « écoconstruit ». Dans ce périmètre, fléché de très longue date, par les municipalités successives, comme une zone à bâtir, proche du centre village et de l'ensemble des commodités et services, nous avons donc la possibilité d'accueillir un projet à l'impact environnemental réduit par rapport aux lotissements traditionnels.

Mes cher·es concitoyen·nes, le monde rural est aujourd'hui en pleine ébullition, chaque collectivité s'attachant à imaginer des solutions innovantes pour répondre aux besoins des habitant·es. La vitalité d'un village repose sur toute une série d'initiatives publiques ou privées. Dans un contexte national et international plus que morose, conservons notre créativité et notre ouverture d'esprit. Comme le disait le président Franklin Roosevelt en 1933 nous n'avons « rien à craindre, sinon la peur elle-même ».

Votre maire. Jean-Yves Penet.



Festival Grain de Sable dans ton cartable, 3e édition



Journée du Patrimoine



Forum des séniors



Commémoration du 11 novembre

AGENDA

17 décembre - Café des Eaux Sauvages
Projection-Débat GREEN JUSTICE
Association La Voix du Lac

Du 27 décembre 2025 au 11 janvier 2026
MAS ET GRAND REY - COLLECTE DE SAPINS
Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

18 janvier 2026 à 11 h - Espace Chartreuse
CEREMONIE DES VOEUX
municipalité de Bilieu

2 février 2026 - Espace Chartreuse
COLLECTE DE SANG
amicale des donneurs de sang bénévoles du lac bleu

à partir du 23 février 2026 - mairie de Bilieu
ATELIERS GYM DES NEURONES
Itinéraire Santé

15 et 22 mars 2026 - Bilieu
ÉLECTIONS MUNICIPALES
plus d'infos à venir

L'agenda existe aussi en ligne ! Retrouvez toutes les dates à venir sur : www.mairie-bilieu.fr/agenda



Repas des anciens



Bienvenue à la Ressourcerie de Bilieu !

Située sur la place des Tisseuses, dans la salle communale "Le Petit Refuge", la toute nouvelle Ressourcerie du Pays Voironnais a ouvert ses portes en septembre à Bilieu. Gérée avec l'appui de l'association Passiflore, cette initiative portée par pas moins de 14 bénévoles propose chaque mercredi et chaque samedi un lieu de don, de réemploi et d'achat solidaire.

Pourquoi acheter en Ressourcerie ?

Vêtements, bijoux, livres, petit électroménager, vaisselle, jouets... et parfois, des objets insolites ! Le tour de la ressourcerie prend vite des allures de chasse aux trésors. Ici, on trouve de tout, en excellent état, et à prix modique. Pour Anne-Charlotte, bénévole, "c'est dans l'air du temps : on joue un rôle économique et social. C'est un nouveau lieu de proximité, ça évite les déplacements et le gaspillage". Ce nouveau lieu représente une alternative pour les habitant·es du tour du lac et de la Valdaine, bien plus proche que La Buisse pour les dépôts et les achats.

Un projet de partenariat

Ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration de l'association Passiflore, qui apporte son soutien et son expertise aux bénévoles pour l'aménagement du lieu, le financement, la formation. C'est également Passiflore qui prend en charge le traitement de certains déchets. Pour une des responsables de l'association, Marjori Planet, l'enjeu "d'accompagner les bénévoles le mieux possible, pour un envol vers l'autonomie".



Infos pratiques

Horaires :

- » le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
- » le samedi de 10 h à 12 h 30.

A la ressourcerie de Bilieu, il est donc possible de :

- » Déposer de petits objets (bibelots, décoration, vaisselle, livres, vélos, vêtements...) pendant les horaires d'ouverture : les articles doivent être propres, en très bon état, et revendable de suite. Ne donnez pas un article que vous n'auriez pas envie d'acheter !
- » Acheter à petits prix des articles de seconde main ;
- » Participer activement à une démarche locale, solidaire et écologique.

Attention, la place étant limitée, les gros meubles et électroménagers (canapés, armoires, machines à laver, etc.) ne seront pas acceptés sur place. Pour ces objets, Privilégiez les Ressourceries de La Buisse ou Tullins. Un service d'enlèvement à domicile est également proposé sur rendez-vous (service payant).

Un projet d'habitat innovant et écologique à Bilieu

Le portage financier de l'EPFL (établissement financier du Pays Voironnais qui aide les communes à acquérir des biens utiles pour leurs projets) pour l'OAP Mas et Grand Rey, arrive à son terme. Cela signifie, pour notre commune, qu'il faut concrétiser le projet immobilier décrit dans le PLU voté en 2020, sous peine de devoir rembourser la somme engagée.

Présentation d'AtticorA et de Sciurus

Il s'agit de créer un quartier innovant, respectueux de notre environnement en termes d'architecture et d'aménagements du terrain, d'utilisation de l'énergie, de la gestion des eaux (potable et de pluie). Il fallait donc trouver un constructeur partageant ces mêmes valeurs environnementales. Nous avons découvert AtticorA à la Mure à l'occasion de visites de projets immobiliers accomplis ou en cours dans d'autres communes, visites organisées conjointement par le pays voironnais et l'AURG (Agence d'urbanisme de la région grenobloise).

Cette entreprise nous est apparue comme étant en phase avec notre PLU qui met l'accent sur plusieurs aspects essentiels :

- » créer un quartier innovant, respectueux de notre environnement en termes d'architecture et d'aménagements du terrain ;
- » avoir le souci de ne pas empiéter sur des terres agricoles car produire de quoi se nourrir localement est un enjeu très important défendu par le Pays Voironnais dans le cadre de son PAECT (plan air eau climat du territoire), d'utilisation de l'énergie, de la gestion des eaux (potable et de pluie) ;
- » avoir le souci de l'empreinte environnementale, des économies d'énergie et de bonne gestion des eaux.

Le contrat d'usage

En France, un logement est actuellement accessible aux statuts de propriétaire (60 %) ou de locataire (40 %). A côté de la propriété et de la location, le modèle d'AtticorA ouvre une 3ème voie d'accès au logement : le contrat d'usage.



Cette démarche s'appuie sur la mobilisation de l'épargne d'associés investisseurs pour assurer le financement de la production de logements énergétiquement très performants à partir de matériaux locaux (majoritairement bio-sourcés). Les SCIC AtticorA et SCIURUS construisent les logements et placent les constructions à l'actif de leur bilan. Elles mettent ensuite à disposition ces logements dans le cadre d'un contrat d'habitation à durée indéterminée.

Chaque mois « l'habitant épargnant » paie un loyer qui lui ouvre au droit d'usage de son logement et dont une partie est épargnée sous forme de parts sociales

L'habitat

Des ensembles proposant un multiformat de logements du T1 au T6, permettant d'accueillir une grande variété de familles et de personnes de différents âges et horizons.

- » 15 % des espaces bâties sont des communs, pour créer des lieux de stockage, d'accueil, de rencontre et d'activité ;
- » Les infrastructures sont mutualisées : réseau de chaleur biomasse et récupération des eaux de pluie ;
- » Des services et activités peuvent être proposés en fonction de la demande exprimée : coworking, cabinet de soins, café, médiathèque, etc.

Les engagements d'AtticorA

- » des matières premières locales de qualité ;
- » des économies d'énergie et de ressources ;
- » une gestion optimale des déchets ;
- » une optimisation du foncier ;
- » une intégration architecturale et paysagère.

Une approche en filière

Les entreprises du groupe intègrent toutes les compétences nécessaires à la production des logements. Elles mobilisent la filière Bois et Habitat dans son ensemble : depuis l'approvisionnement des bois dans les massifs montagneux environnants (Chartreuse, Belledonne, Savoie, Haute-Savoie) jusqu'aux produits finis utilisés dans l'habitat : poutres taillées, menuiseries intérieures et extérieures, escaliers, parquets, lambris, lames de terrasse, ainsi que la fabrication des ameublements intérieurs des logements sont réalisés dans leurs usines.

Le système économique mis en œuvre permet :

- » **Un engagement dans la durée des différents acteurs à travers des liens d'échange matériel et financiers, mais aussi de compétences et de ressources.**
- » **Une gestion pérenne par objectif des forêts du territoire. La sécurisation de la disponibilité de la ressource bois pour l'ensemble de la filière, inscrite dans le temps long de l'amortissement de l'investissement industriel réalisé.**
- » **Une pacification des relations entre les citoyens qui aspirent à une bonne gestion de nos forêts et les professionnels et propriétaires qui en tirent un revenu.**
- » **La maîtrise des débouchés commerciaux locaux et de leurs prix.**

» **La mise en place de multiples innovations techniques et sociales dans les domaines de la production d'énergie non-fossile, de l'autonomie énergétique des sites industriels de la transformation du bois d'œuvre, en intégrant les contraintes énergie/climat.**

Le modèle de production

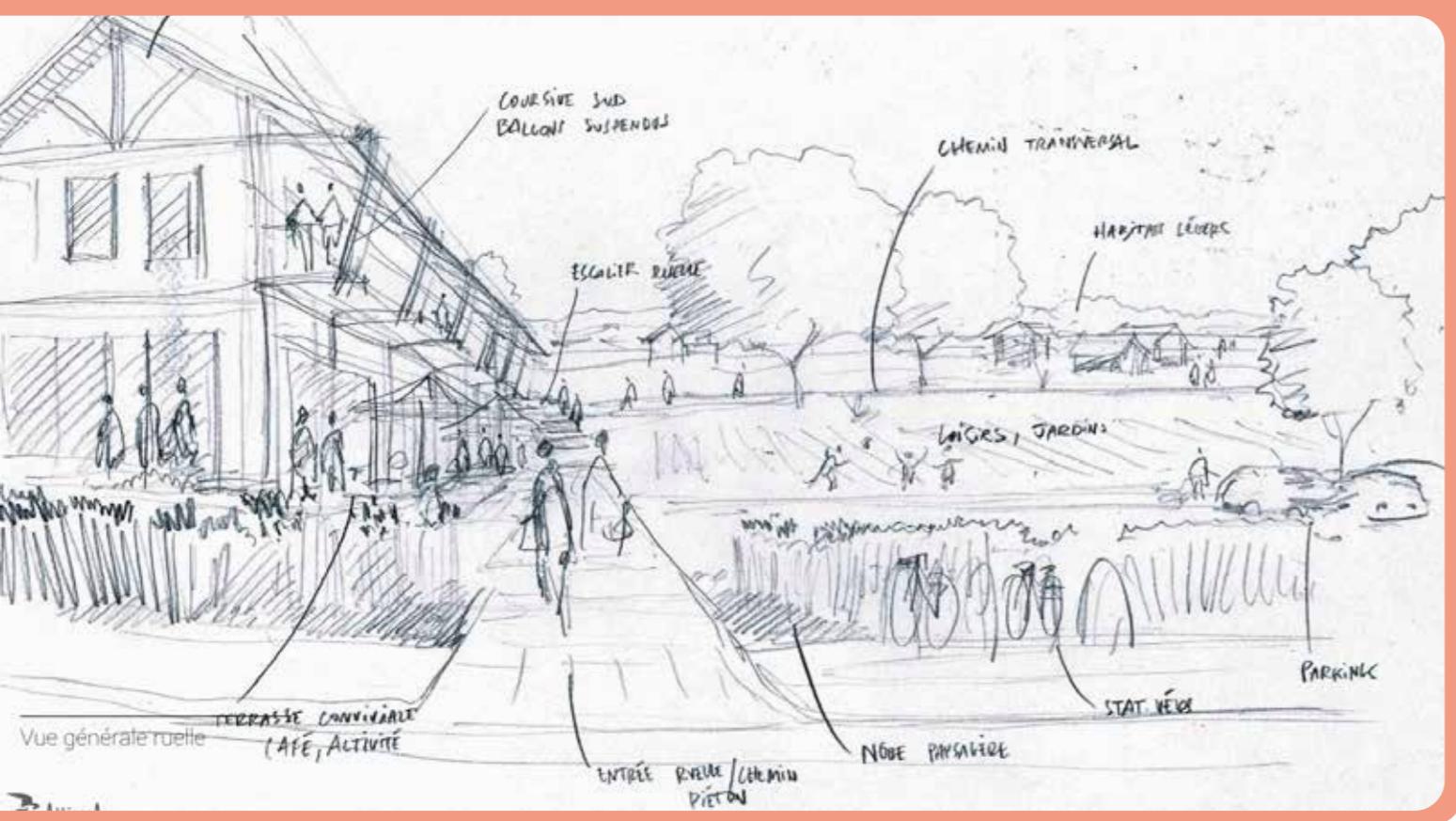
La valeur d'usage d'un logement est aujourd'hui calculée à partir du coût de production des bâtiments, additionné de la charge foncière. Le coût de production est une variable en grande partie maîtrisée en interne par AtticorA. En effet, la grande majorité des composants des constructions (charpente, menuiseries, isolation et sols) sont produits au sein des usines du groupe. Leur mise en œuvre est assurée par leurs équipes avec des métiers internes spécifiques permettant une efficacité régulière. Le tout appuyé sur un mode constructif spécifique répétable et adaptable à la plupart des situations. Sans être à l'abri de l'augmentation des coûts des matériaux de construction, ce mode de production garantit une stabilité des coûts par rapport à la production traditionnelle de logements. Il permet également de s'adapter en temps réel aux aléas de fournitures pour garder la maîtrise du coût de production.

L'intégration des techniques constructives dans une approche de production verticale (de la ressource à l'objet construit) permet des performances thermiques et environnementales supérieures aux dernières normes environnementales depuis plus de 10 ans.

Le statut d'organisme foncier solidaire

Le contrat d'usage ne nécessite pas de la part des habitants de mobiliser un emprunt bancaire. Il ne bloque donc pas l'accès aux logements sur des critères de santé ou d'âge et un apport initial n'est pas obligatoire.

Du fait de son engagement en tant qu'habitant-associé, aucune caution n'est demandée à l'habitant et il peut rompre son contrat d'habitation à tout moment, lui laissant la liberté d'une mobilité résidentielle. Ce contrat ne peut être rompu par la SCIC et il est à durée indéterminée. L'intérêt du contrat d'usage est de favoriser une grande mixité générationnelle, sociale et culturelle en permettant l'accès à des logements très performants sur le plan énergétique et créateur de liens en mutualisant des espaces communs. Désireux d'aller plus loin dans l'intégration des populations les plus vulnérables en leur permettant d'accéder à ses modèles d'habitat, AtticorA a engagé la création d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS). Ce modèle permettra de renforcer les partenariats avec les acteurs publics (collectivités territoriales, Etat). L'obtention de ce statut rendra possible la réalisation de projets sur des secteurs couverts par la loi SRU ou dont les règlements d'urbanisme exigent une part de logement social. Elle permettra également de préserver une valeur d'usage accessible aux habitants dans les secteurs tendus où le coût du foncier est plus important (ex. en secteur péri-urbain).



Pour notre commune, le choix d'AtticorA et son groupe est donc celui d'une entreprise au service des transitions nécessaires dans notre monde qui change. C'est aussi le choix de participer, à notre mesure, à ce mouvement d'adaptation aux changements sociaux et environnementaux que nous voyons advenir. En effet, l'emploi est au cœur du modèle d'AtticorA : c'est le moteur pour accompagner les transformations et atteindre les objectifs d'une réindustrialisation réussie et décarbonée en France.

AtticorA crée de la valeur ajoutée sur notre territoire isérois en pérennisant la filière bois-habitat par une main-d'œuvre qualifiée : Outre les emplois directs, ce sont des centaines d'emplois dans la filière de l'habitat qui seront générés par le projet global

(Chaque m² bâti d'une maison AtticorA génère 25 heures de travail. Les 30.000 m³ de bois transformés vont générer potentiellement 2 000 ETP dans la filière de l'habitat pour la construction de plus de 1 400 logements.)

Rénovation du T3 communal, dans la maison voisine du Café des Eaux Sauvages

Après la rénovation du T4 communal qui est dorénavant un appartement d'accueil d'urgence de septembre à juin et lieu de vie des gendarmes l'été en juillet et août, nous allons entreprendre celle du T3, comme cela était prévu (l'idée étant de ne pas laisser inoccupée cette maison en pisé qui souffrirait de rester fermée).

Ce T3 sera mis à la disposition d'un·e porteur·euse de projet de Tiers-lieu, choisi·e, après un appel à projet, par une commission composée de 7 membres (élu·es, acteur·ice de la vie économique et associative billantine). Ce lieu devra répondre aux normes PMR avec une accessibilité facile du RDC qui est modifié à cet effet : entrée côté jardin avec une porte large et un accès pente douce, une salle d'accueil et de travail, des toilettes PMR, un coin cuisine. L'escalier initial est supprimé pour être remplacé par un escalier au centre de la grande pièce principale, séparant

De plus, AtticorA a une démarche territoriale engagée :
 » en agissant pour un urbanisme et un aménagement sobre et durable ;
 » en proposant une offre de logements écologiques et accessibles au plus grand nombre ;
 » en renforçant la résilience économique du territoire (production et emploi) ;
 » en participant à une meilleure gestion des forêts ;
 » en améliorant la sécurité alimentaire du territoire par l'accompagnement des transitions agricoles ;
 » en permettant l'implantation d'activités essentielles (santé, éducation, alimentation, loisirs ...) ;
 » en décidant et en agissant en collectif et en solidarité.

Vous pouvez aller sur leur site pour visionner un film d'une vingtaine de minutes très éclairant sur la réalité de cette entreprise et de celles et ceux qui y travaillent et y vivent.
<https://www.atticora.fr/>

ainsi l'espace accueil des toilettes. L'étage comportera 3 salles qui pourront être aménagées en bureaux, selon le projet choisi.

Le Tiers-lieu apportera au nouveau centre de notre commune (la mairie avec la Poste, la place des Tisseuses avec son café des Eaux sauvages, Pizza Reydo, la ressourcerie, la maison des Associations, l'épicerie, le jeu de boule et le jardin d'enfants) une animation économique, sociale et culturelle supplémentaire. Merci à l'entreprise Yes We Camp dans le cadre de « villages d'avenir » qui a aidé notre commune dans sa réflexion et ses choix pour la dynamisation de notre centre bourg.

Pour cette opération de rénovation, la commune reçoit une aide de 20 837 € dans le cadre du Fonds de concours aux Petites Communes attribué par le Pays Voironnais.

par Nadine Campione, 4e adjointe

CCAS, SANTÉ, SOCIAL

Lancement des ateliers "gym des neurones" à Bilieu

Pourquoi participer à un atelier gym des neurones ?

- » Mieux utiliser son cerveau en le compréhendant mieux ;
- » Stimuler son cerveau en jouant ensemble ;
- » Partager ses stratégies et bénéficier de celles des autres ;
- » Repartir avec des conseils pour son quotidien ;
- » Apprendre des stratégies de mémorisation.

Ces ateliers sont proposés par Itinéraire Santé (Association créée par la MSA Alpes Nord), en partenariat avec le CCAS, sur le thème « Travailler sa mémoire par le jeu ». Ils se dérouleront les lundis après midi à partir du 23 février 2026, le cycle est de 4 séances de 1 h 30 pour un groupe de 14 personnes de + de 65 ans. Chaque participant·e s'engage à suivre le cycle complet de 4 séances. Les séances sont animées par une animatrice professionnelle formée à la méthode « la fabrique à mémoire ». Des participant·es ont identifié des techniques de mémorisation à mettre en place au quotidien.

- » Ateliers gratuits, en salle Vercors (à côté de la mairie) ;
- » Ouverts aux retraité·es de la commune ;
- » Inscrivez-vous auprès de la Mairie, au plus vite.



Cafés des aidants à Montferrat

Vous accombez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Venez échanger votre expérience avec d'autres aidants dans un lieu convivial. Nous vous donnons rendez-vous un mardi par mois, de 14h à 15h30 à la mairie de Montferrat, 150 place Célestin Adolphe Pegoud autour des thèmes suivants :

- » 13 janvier 2025 : Moi aussi, j'aimerais que l'on me demande comment ça va ?
- » 3 février 2025 : Tutelle, habilitation familiale, succession : intervention d'un professionnel.
- » 10 mars 2025 : La richesse de la relation d'aide.
- » 21 avril 2025 : Être aidant et lâcher prise.
- » 12 mai 2025 : Trouver du temps pour moi et partir en vacances.
- » 9 juin 2025 : Et s'il/elle refuse les aides ?
- » 7 juillet 2025 : Café convivial : partageons nos recettes.

Contact : Maison du Département Voironnais-Chartreuse 04 57 56 11 30



Naissances

- » SZYMANSKI Samuel, le 14 décembre 2024
- » LOPEZ Nathan, le 27 mai 2025
- » NASSIVERA Lohé, le 6 septembre 2025
- » LUTROT Sandro, le 6 octobre 2025

Mariages

- » DA SILVA Anthony et GIRARD Mélodie, le 17 mai 2025
- » FRANÇOIS Dorian et MARGUET Clara, le 24 mai 2025
- » CHICOIX Arthur et LOPEZ Déborah, le 7 juin 2025
- » CAMBRON Jean-Marie et DURAND Yvane, le 12 juillet 2025
- » REY-DORÈNE Thibaud et BLANC-TAILLEUR Fanny, le 1er août 2025
- » GUILLAUD Florent et BENGUEDOUAR Delphia, le 13 septembre 2025
- » HARWAL Amaury et PEROTTO Violaine, le 27 septembre 2025

Décès

- » BOIS Xavier – le 1er janvier 2025
- » GRENÉ Serge – le 8 février 2025
- » MARTIN Lucette – le 24 avril 2025
- » DÉCHENAUD Chantal – le 26 avril 2025
- » GAUVIN Michel – le 12 juin 2025
- » MIGUEL Jean José – le 13 août 2025
- » DURAND Marc – le 8 septembre 2025
- » PARIS Jacques – le 19 septembre 2025
- » GIRARD Luisa – le 21 septembre 2025
- » CASGHA Marie-Jeanne – le 16 octobre 2025
- » GUERAUD-PINET Mauricette – le 15 novembre 2025

Conformément au RGPD, seules les personnes pour qui un accord écrit a été fourni figurent dans la publication de l'Etat civil.

INFO ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin des élections municipales 2026, sont déposées au plus tard le vendredi 6 février 2026, à l'exception des inscriptions dérogatoires prévues à l'article L 30 du code électoral" (cf Décret 2025-848 du 27/08/2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires... et portant convocation des électeurs).

Conformément au décret fixant la date des prochaines élections municipales et communautaires, les citoyen·ne·s seront appelé·e·s aux urnes les 15 et 22 mars 2026.

divagation des chiens : alerte aux crottes dans la cour des maternelles

Face à la présence de plus en plus fréquente de déjections canines dans la cour de l'école maternelle, la municipalité rappelle qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats sur toute l'étendue du territoire communal.

Un chien qui divague peut être accidenté, provoquer des accidents ou mordre s'il est apeuré.

→ Pour mémoire : l'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé.

Information sur la conciliation de Justice

La conciliation de justice est un mode amiable et gratuit de règlement des litiges civils du quotidien (troubles de voisinage, litiges entre bailleurs et locataires, désaccords entre consommateurs et professionnels, etc.).

Elle est ouverte à tout justiciable, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un professionnel (artisans, agriculteurs, entreprises...), et permet souvent de résoudre les différends sans recourir à une procédure judiciaire longue et coûteuse. L'obligation préalable de conciliation (ou tentative préalable de conciliation) désigne une étape imposée par la loi avant de pouvoir saisir un juge dans certains litiges civils. Cette obligation est prévue notamment par l'article 750-1 du Code de procédure civile (dans sa version en vigueur).

Article 750-1 CPC : À peine d'irrecevabilité que le juge peut relever d'office, la demande en justice doit être précédée d'une tentative de conciliation, de médiation ou de procédure participative, lorsqu'elle porte sur un litige dont le montant n'excède pas 5 000 € ou sur certains conflits de voisinage.

Avant toute saisine du tribunal judiciaire, une tentative de conciliation (ou médiation) est obligatoire dans les cas suivants :

- » Litige d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € (par exemple: factures impayées, travaux, litiges commerciaux, etc.)
- » Certains litiges de voisinage, notamment ceux portant sur : les bornages, les distances ou plantations, les servitudes de passage, les nuisances sonores ou olfactives, etc.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.conciliateurs.fr (Vous pouvez aussi déposer votre demande en ligne via ce site.)

Aménagement du carrefour de l'Arsenal à Chirens : c'est parti !



Le Département a lancé les travaux préparatoires au chantier de sécurisation du carrefour de l'Arsenal à Chirens situé à l'intersection des routes départementales (RD) 1075 et 82. Ce projet, déclaré d'utilité publique le 13 mars 2024, a pour objectif de sécuriser ce secteur dangereux et de contribuer à fluidifier la circulation particulièrement dense aux heures de pointe. La réalisation des aménagements routiers interviendra en février 2026 avec une mise en service envisagée à la fin de l'année 2026.

Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue sur la RD 1075 ainsi que l'accès aux propriétés riveraines. Toutefois, le chantier pourra générer des contraintes et des modifications de la circulation lors de certaines phases. Le Département s'efforcera de limiter au maximum les perturbations pour les usagers qui seront informés en amont et en temps réel.

Un aménagement nécessaire et attendu

Situé sur un axe à fort circulation, à l'intersection de la RD 1075 empruntée par plus de 10 000 véhicules/jour et de la RD 82, le carrefour de l'Arsenal est accidentogène et génère des congestions aux heures de pointe. C'est pourquoi le Département a décidé d'agir pour la sécurité de tous en aménageant à la place du carrefour actuel, un nouveau carrefour giratoire à quatre branches permettant de relier les RD 1075, RD 82 et RD 50 D. Le projet intègre la création d'une traversée piétonne sécurisée, des cheminements

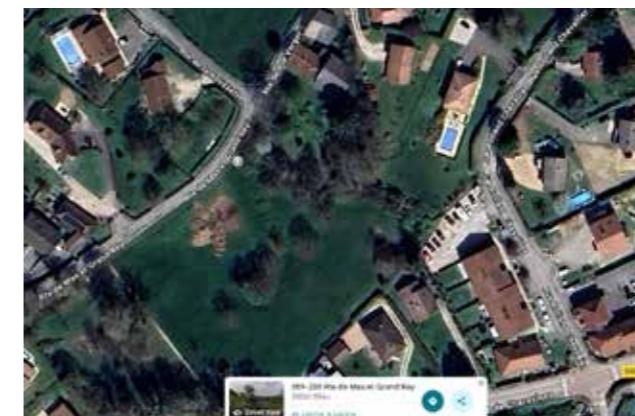
modes actifs ainsi que la création d'un parking relais de 64 places situé à proximité immédiate du carrefour giratoire, géré à terme par le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) facilitant ainsi l'usage des transports collectifs.

Le calendrier des travaux

Les premiers travaux de débroussaillage et de dégagement des emprises sont intervenus en octobre. D'autres travaux préparatoires et notamment des déplacements de réseaux (électricité, télécom, etc...), en lien avec les concessionnaires, seront réalisés entre décembre 2025 et janvier 2026. Le chantier d'aménagement du carrefour en tant que tel, débutera en février 2026 pour s'achever fin 2026. Le phasage des travaux sera précisé prochainement.

Le Département mettra en œuvre une communication régulière et actualisée sur les impacts du chantier sur les conditions de circulation au fur et mesure de l'avancement des travaux.

Collecte de sapins



Cette année, notre commune s'engage aux côtés du Pays Voironnais pour organiser une collecte des sapins naturels (sans socle). Du 27 décembre 2025 au 11 janvier 2026, un point de collecte sera installé route de Mas et grand Rey, identifié par des barrières et banderoles. Attention, ne sont pas acceptés : Sacs, filets, pots ou autres contenants, sapins en plastique ou floqués (colorés, pailletés), guirlandes, socles, décos ou autres déchets verts...

Que deviennent les sapins ?

Ils sont broyés pour créer un paillage utilisé dans les espaces verts de la commune ou mis à votre disposition pour votre jardin (potager, haies, compost). Important ! Le dépôt de sapins sur la voie publique ou à proximité des poubelles est interdit et passeable d'amende (35 à 150 €). Vous pouvez aussi déposer votre sapin en déchèterie.

- » **Le + : Vous pouvez emprunter gratuitement un broyeur professionnel via la mairie ou votre compte « déchèteries » sur www.paysvoironnais.com**
- » **Pour en savoir plus : www.paysvoironnais.com**

Lieu de collecte : Route de Mas et Grand Rey, sur le terrain communal de l'OAP.

Les Films du Petit Prince au cinéma !

L'équipe du Film des Petit Prince était présente au cinéma PSSrl le Mail à Voiron le 9 octobre pour présenter le film "Quand j'étais Petit·e" aux participants du film.

Depuis 2022 Sophie Loridon récolte les témoignages en Pays Voironnais avec les enfants et de ces portraits (que l'on retrouve intégralement sur le site quandjetaispetit.fr), elle a tiré la substance pour en faire un film pour le cinéma. Les Brillant-a-ines ne manquent pas à l'appel ! Le film compte parmi eux Serge Grené et Roland Charton, qui nous ont quittés cette année, mais vous reconnaîtrez aussi René et Annie Commandeur, Jean-François Penet, Jean-Michel Gausset et Nadine Bourg.

Pour voir les dates d'avant première du film, rendez vous sur le site internet QUANDJETAISPETIT.FR. Il sortira fin février 2026 au cinéma.

Sophie Loridon tient à remercier Martine Viénot et Isabelle Mugnier pour leur soutien institutionnel, ainsi que l'école de Bilieu, les enfants et les familles qui ont participé à ce film.



Inauguration du stade de Foot

Samedi matin 22 novembre, le "stade du grand bois" est devenu officiellement le "Stade Municipal Roland Charton". Un moment de grande émotion avec la famille de Roland, ses amis et les membres du club de foot. Monsieur le maire a remis, au nom du conseil municipal, à Madame Charton, pour son époux, la médaille de la commune. La cérémonie a été suivie d'un pot de l'amitié. Le stade, récemment rénové et mis aux normes, demeure un lieu symbolique de notre identité villageoise.



Dossier : Focus sur les asso's billantines

[La commune de Bilieu compte plus d'une dizaine d'associations actives : sport, culture, loisirs, on fait le point sur les associations billantines !]

Sou des écoles de Bilieu

- » Tél : 07 68 08 36 18
- » Email : lesoudebilieu@gmail.com
- » Site Web : [facebook / sou des écoles Bilieu](#)

Association de parents bénévoles, le Sou des écoles œuvre à lever des fonds au profit de l'école du village et permet ainsi la réalisation de projets pédagogiques variés. L'organisation de diverses manifestations (soirées, pucier du 1er mai, kermesse) contribue, en outre, à renforcer le lien social entre les différents acteurs de la vie scolaire (enseignants, élus et employés communaux, parents et billantins).

Amicale des donneurs de sang du Lac Bleu



- Contact :
- » Mireille Kahl, Présidente : 06 86 89 15 53
 - » Gérard Gonon, Trésorier : 06 32 23 13 43
 - » Odile Gonon, Secrétaire : 06 75 57 42 88

L'Amicale a été créée en 1978. Son but est de promouvoir le don de sang. Elle organise les collectes de sang sur les communes de Bilieu, Charavines et Le Pin. Les bénévoles de l'Amicale accueillent les donneurs ainsi que leurs enfants (coloriages, dessins, jeux). L'Amicale intervient dans les écoles des 3 communes pour sensibiliser les élèves de cours moyen à ce qu'est un don de sang. Ils seront alors des messagers auprès de leurs parents. Toute personne souhaitant rejoindre l'Amicale peut prendre contact avec l'un des responsables.

Les prochaines collectes :

- » Bilieu : Lundi 2 février
- » Le Pin : Mercredi 1er avril
- » Charavines : Lundi 6 juillet
- » Le Pin : Lundi 14 septembre
- » Charavines : Lundi 7 décembre



ELFA du Lac

L'association a pour objectifs de contribuer à l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse, par la proposition d'activités créatives, sportives, culturelles et ludiques, et par l'accompagnement de projets, et de proposer toute autre action en adéquation avec le public enfance-jeunesse ou le public familles, favorisant une participation active et durable à la vie du territoire (Bilieu, Montferrat et villages du lac de Paladru).

L'accueil de loisirs des 3-11 ans

- » 07 45 14 97 85 – alsh.tourdulac@gmail.com
- » **Les mercredis de l'année :** nous vous accueillons rue de l'émaillerie, dans le nouveau bâtiment périscolaire de l'extension de l'école, à Montferrat. L'accueil se fait de 7 h 30 (-> 9 h 30) à (16 h 30->) 18h.
- » **Les petites vacances :** nous vous accueillons soit à Montferrat soit dans l'école de Bilieu soit à l'école de Le Pin ou de Paladru. L'accueil se fait du lundi au vendredi de 8 h (-> 9 h) à (17 h->) 18 h.

Le secteur jeunes des 11-15 ans

- » 07 43 50 64 65 – jeunes.tourdulac@gmail.com
- » **Le club ados :** les jeunes sont accueillis dans divers lieux mis à disposition par les mairies du tour du lac. L'accueil se fait le mardi 17 h - 19 h à Le Pin "Jeux de société, de plateaux, discussions-débats, soirée quizz...", le mercredi 14 h - 18 h à Montferrat "Sports et/ou Activités manuelles" et le vendredi 17 h-19 h à Paladru "Jeu de rôle Donjons et Dragons".
- » **Les samedis loisirs :** les jeunes sont accueillis au Petit refuge à Bilieu en journée ou demi-journées selon les activités proposées.
- » **Les vacances scolaires :** un programme d'animation leur est proposé, mais c'est à eux de construire leur programme ! Les accueils fonctionnent toute l'année excepté entre Noël et jour de l'an et la semaine du 15 août.



Do Ré Mi Fa Sol Lac

- » Président : Frédéric ROMERO (07 69 85 05 81)
- » Coordinatrice : Carol LEFEBVRE (07 69 31 40 96)
- » Email : doremifasol.lac@gmail.com
- » Site web : www.doremifasollac.fr
- » Facebook : Do Ré Mi Fa Sol LAC

L'école de musique associative Do Ré Mi Fa Sol LAC regroupe les communes du Tour du Lac de Paladru autour de la pratique musicale. Elle a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la musique à travers des cours individuels, à plusieurs et des pratiques collectives.

Elle propose des activités adaptées au niveau de chacun. Pour les plus jeunes, l'éveil musical permet une approche ludique tout en douceur. Les cours s'adressent autant au débutant qui souhaite apprendre un nouvel instrument qu'au musico aguerri qui désire rejoindre un groupe.

Pour répondre au mieux à vos attentes, Do Ré Mi Fa Sol LAC met à votre disposition des cours adaptés et évolutifs :

- » Guitare (classique, électrique et basse), batterie, piano, saxophone ;
- » Clarinette, violon ;
- » Chant ;
- » Pratiques collectives ados et adultes ;
- » Eveil musical (pour les enfants de 3 mois à 6 ans), initiation au langage musical (pour les enfants de 6 à 8 ans), formation musicale.

Club Sourire de l'Age d'Or

Au sein de notre Club d' Aînés, bonne humeur et convivialité sont toujours au rendez-vous. Ici, chacun apporte un peu de soi, de son expérience et surtout de ce qu'il aime faire.

Le principe est tout simple: chaque membre peut proposer ce qui lui tient à cœur et les autres sont libres d'y participer ou non. Les idées ne manquent pas et les activités non plus, c'est une belle manière de découvrir de nouveaux loisirs tout en partageant d'excellents moments ensemble. Chaque mardi après-midi, à partir de 14 heures, à la salle Pinea, des adeptes de bricolage, de jeux de cartes, de chorale, de jeux nouveaux de société... et bien sûr de discussions autour d'un café, se rencontrent.

Toi, qui peut-être a du temps libre, viens, nous t'attendons avec ton expérience à partager : musique, danse, découverte de la nature, sports mécaniques. Notre Club est autonome mais il est affilié à Générations Mouvement. Ainsi il bénéficie de toutes les activités fédérales ou nationales proposées : voyages en France ou de plusieurs jours à l'étranger, séjours dans des centres de vacances, concours de pétanque, de photos, d'écriture, etc.

- » Renseignements : Marc DHIEN, 06 29 61 69 71

Réflexe Danse

- » Maison des Associations – 34 route de Charavines
- » Téléphone (infos cours de danse) : 06 52 82 14 92
- » Mail : reflexe.danse@gmail.com
- » Présidente : Flavie Roux (06 84 31 45 52)
- » Trésorière : Julie Guéraud-Pinet (06 74 27 73 06)
- » Professeur de danse : Karim Gadamay (06 47 78 71 71)

Créée en 2017, l'association réflexe danse a pour but de développer et de promouvoir la danse sous toutes ses formes. Elle se présente comme une passerelle entre les salles et la scène. La compagnie réflexe est conduite par Karim Gadamay et Laura Guéraud-Pinet.

« Cie RÉFLEXE » repose sur les liens entre les différentes techniques de danse. Elle regroupe de nombreux artistes locaux qui partagent la même vision de la danse et de la transmission à travers plusieurs ateliers.



Retrouvez toutes les informations relatives aux associations de Bilieu dans le livret dédié, disponible en téléchargement en ligne :

Art Mouvement Expressivité



- » Ateliers de peinture et dessin
- » Siège de l'association : 100 Montée du Petit Bilieu
- » Contact : Florence ESCAICH, artiste-peintre
- » 06 72 81 40 22 / 06 84 64 44 99
- » Mail : ame.peinturedeessin@gmail.com

L'Atelier PEINTURE & DESSIN de l'association AME – Art Mouvement Expressivité – a repris ses activités fin septembre pour l'année 2025-26. Le forum des associations du tour du lac auquel l'atelier participe chaque année permet de mieux le faire connaître et amène de nouvelles personnes.

Les séances de l'atelier ont lieu deux jours par semaine hors vacances scolaires :

- » **Le lundi de 17 h 30 à 20 h pour les adultes et jusqu'à 19 h pour les enfants ;**
- » **Le mardi de 14 h à 16 h 30 pour les adultes.**

Elles se déroulent à la salle de la maison des Associations en face de la mairie de Bilieu. L'atelier est ouvert à tout public, adultes et enfants (à partir de 7 ans). Florence Escaich-Paquin artiste peintre, de formation Beaux-Arts et restauration de tableaux, diplômée en « Mouvement Art Thérapie », anime et accompagne par ses conseils chacun dans son projet personnel et dans la technique de son choix. Cela offre une grande liberté d'expression qui permet une plus grande créativité dans une ambiance amicale et chaleureuse. Nous rencontrons souvent des personnes qui ont l'envie de peindre et qui ne font pas le pas parce qu'elles considèrent qu'elles ne savent pas peindre et ne pourront pas l'apprendre. Cela s'apprend comme toute chose et ces personnes seraient surprises de voir combien elles font vite des progrès. Pour rejoindre l'atelier, il n'est pas nécessaire de savoir peindre ou dessiner. Les séances sont autant de moments de détente et bien être qui permettent un ressourcement et fait découvrir le plaisir de peindre ou dessiner.

Il est possible de s'inscrire à tout moment en cours d'année. L'Atelier organise chaque année une exposition le 1^{er} mai à la salle d'évolution de l'école de Bilieu, montrant les œuvres des peintres réalisées dans l'année. Cet événement fut bien apprécié par tous en 2025 et permettant là aussi de faire connaître l'atelier aux visiteurs.

Ci-dessus une Photo montrant de l'exposition du 1^{er} mai 2025 à la salle Evolution avant ouverture.

Energie Corps&Graphiques

SÔMA - les Espaces du corps

- » Association : énergies Corps&Graphiques / SÔMA Les espaces du corps.
- » Présidente : Carole Lauffenburger

Les ateliers de Yin Yoga :

Le Yin Yoga est un yoga doux. Les postures sont simples, soutenues par des accessoires (briques, coussins, bolsters), tenues sur un temps assez long et dans l'immobilité. Elles ciblent les tissus conjonctifs des hanches, du bassin et du bas de la colonne vertébrale, avec une action très intéressante sur les tissus dits Yin : tendons, ligaments, fascias, capsules articulaires et sur les méridiens d'acupuncture.

Le Yin Yoga permet de :

- » vieillir en santé : accroître la souplesse des fascias et la mobilité des articulations ;
- » développer la conscience corporelle, l'intéroception & la proprioception pour diminuer les états anxiens et apaiser les états de stress ;
- » stabiliser les émotions, à mieux gérer le stress et augmente la capacité de concentration ;
- » harmoniser les mouvements avec la respiration pour trouver un rythme naturel et apaisant, source de détente profonde et de réduction du stress.

Accessibles à toutes et à tous, sans distinction d'âge ou de niveau physique. Salle Pinéa à Bilieu. Jeudis de 16 h 30 à 18 h. Vendredis de 17 h à 18 h 30 et 19 h à 20 h 30.

Les ateliers Explorations dansées :

Une exploration intégrative du corps dansant : corps, émotions, mental et perceptions. La voie de la sensation est le socle des Explorations dansées qui interrogent le corps en mouvement : intérieur/extérieur, repli/déploiement, contraction/expansion,etc. Ces ateliers sont résolument joyeux ! Chaque atelier a un focus différent qui permet un travail de l'attention, les mouvements de base explorent chaque partie du corps et donnent un vocabulaire corporel qui améliore le fonctionnement du cerveau ! (Faites danser votre cerveau ! Lucy Vincent 2018)

Accessibles à toutes et à tous, sans distinction d'âge ou de niveau physique. Salle Pinéa à Bilieu. Jeudis de 18 h 30 à 20 h. Samedis de 9 h 30 à 11 h.

- » **Informations sur : www.carolelauffenburger.com**
- » **ou par téléphone au 06 79 25 37 44.**

sôma

La Voix du Lac



L'association La voix du Lac, pour créer une cohabitation réussie entre tous·tes les vivant·es, humain·es et non humain·es du territoire du lac de Paladru. L'association est en train de naître, nous construisons collectivement une vision partagée, venez nous rejoindre dans cette phase active où les projets s'élaborent.

- » **Pour partager nos envies de changer nos relations à la nature. Nos valeurs sont simples.** Nous humain·es, réinventons nos relations avec les autres composantes du monde vivant. Nous prenons en compte les besoins de toutes les espèces vivantes dans le territoire du lac. Pour nous il se compose de l'eau, du sol, de la faune, de la flore et des humain·es qui y vivent et cohabitent. Il s'étend de ses côteaux jusqu'à l'Isère en passant par la Fure, par de multiples interdépendances nécessaires à la diversité des formes de vie qu'il abrite.
- » **Pour engager des initiatives de sauvegarde du bien-être et du bien vivre dans le territoire du lac.** Pour promouvoir les relations harmonieuses entre les vivant·es, celles et ceux qui vivent dans la proximité du lac de Paladru et de son environnement ; pour créer une cohabitation réussie, réinventer nos relations avec les autres composantes du monde vivant et prendre en compte les besoins de toutes les espèces nous souhaitons en faire reconnaître les droits.
- » **Pour conduire des expériences et initiations à la découverte** des paysages et des modes de vie des habitants humain·es et non humain·es autour du Lac

L'association s'appuie sur le partage des connaissances selon les principes de l'éducation populaire et des arts comme moyen pour faire naître et promouvoir un nouveau rapport à la nature, sensibiliser à la préservation de l'environnement, habitats et paysages, du lac de Paladru. L'association se fixe comme perspective de contribuer concrètement au portage et à l'animation de projets, en lien avec ses valeurs, au service des intérêts des habitant·es et pour cela de collaborer avec les collectivités locales et autres actrices et acteurs du territoire du lac. **En termes d'initiatives spécifiques, l'association se propose de créer des ateliers ludiques (lectures, jeux, écritures collectives) animations, évènements culturels et conférences, ainsi que d'organiser des événements pour tous publics (ateliers, sorties...) autour d'enjeux écologiques et sociaux liés au lac.**

Et pour donner suite :

- » Nous nous réunissons tous les 1ers mardis du mois de 17 h à 19 h au café Les Eaux Sauvages sur la place des Tisseuses face à la mairie à Bilieu.
- » Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse lavoixdulac-paladru@gmail.com

Yoga



- » **Contact : Sylvette Dollet (06 84 82 22 16)**
- » **sylvette.del@gmail.com**

Le yoga occidental est un yoga spécialement étudié pour les besoins occidentaux, dont les principaux sont :

- » La santé, protéger son corps physique et psychique et le maintenir en bon fonctionnement.
- » Le souffle, maintenir une énergie suffisante pour assumer nos responsabilités.
- » La sagesse, établir des actions utiles et bénéfiques pour notre environnement.
- » Pour les jeunes : le yoga occidental permet d'améliorer les relations et d'être plus confiant.
- » Pour les adultes : le yoga occidental va apporter un effet d'apaisement et de discernement face à la santé, à la vie familiale et la vie professionnelle.
- » Pour les seniors : le yoga occidental soutiendra la concentration, la mémorisation, la fluidité de mouvements et l'allongement de la respiration.
- » Il convient parfaitement également pour la maternité, pour un handicap physique particulier et pour le surmenage mental (le stress). Il se pratique soit en cours collectif ou bien en cours individuel.

COURS COLLECTIFS :

- » les lundis de 17 h 50 à 19 h 10 (salle Pinéa)
- » les lundis de 19 h 20 à 20 h 40 (salle Pinéa)
- » les vendredis de 9 h à 10 h 20 (salle chemin du David)

ATELIERS PARTICIPATIFS MENSUELS

- » les mercredis 17 décembre, 14 janvier, 4 février, 4 mars, 1er avril, 22 avril, 13 mai, 17 juin de 9h30 à 11h30 (Salle Pinéa)

STAGES MÉDITATION - RENCONTRE

- » les samedis 24 janvier, 14 mars, 25 avril de 10 h à 11 h 20 (Salle Chemin du David)

INFORMATIONS UTILES

STAGES À LA JOURNÉE

- » Samedi 28 février 2026 de 10 h à 17 h 30 (Salle Chemin du David) Thème : « L'art de respirer l'instant présent : une porte vers l'apaisement »
- » Samedi 23 mai 2026 de 10 h à 17 h 30 (Salle Chemin du David) Thème : « Le Prânâyâma, une journée d'exploration pour se reconnecter »

STAGE D'ÉTÉ

- » du mardi 7 au jeudi 9 juillet 2026, de 9 h 30 à 17 h 30 (Salle Chemin du David) Thème : défini ultérieurement

COURS INDIVIDUELS

- » sur rendez-vous (Salle Chemin du David, ou à domicile selon conditions)

COURS EN DUO (2 personnes)

- » sur rendez-vous (Salle Chemin du David)

Tonic'Form

- Contact : tonicformbilieu@gmail.com
- Facebook: <https://www.facebook.com/tonic.form.39>
- Bureau : Camille Guibert (Présidente) 06 70 73 47 91
- Laurie Coeur (Trésorière)
- Xiaoyan Li-Moland (Secrétaire)

Tonic'Form a été créé dans le but de permettre localement la pratique d'une activité physique pour tous.

PLANNING 2025-2026

N°	Cours	Jour	Horaires	Tarif	Coach	Lieu
0	Qi Gong	Lun	12h15-13h15	170€	Valéry	Bilieu-Pinéa
1	Piloga	Lun	18h-19h	160€	Angélique	Bilieu
2	Fit Cardio	Lun	19h- 20h	130€	Angélique	Bilieu
3	Gym douce *	Mar	9h30- 10h30	130€	Angélique	Bilieu
4	Stretching *	Mar	10h30- 11h15	120€*	Angélique	Bilieu
5	Gym dynamique*	Mar	11h15- 12h15	130€*	Angélique	Bilieu
6	Kids Gym 3-4 ans	Mer	9h-9h45	170€	Julie	Paladru-Ecole
7	Kids Gym 4-5 ans	Mer	10h-10h45	170€	Julie	Paladru-Ecole
8	Gym dynamique + stretching	Jeu	9h30- 11h	180€	Angélique	Bilieu
9	Gym dynamique	Jeu	11h- 12h	130€	Angélique	Bilieu
10	Cross combat	Jeu	12h15-13h15	160€	Loïc	Bilieu
11	Pilates	Jeu	18h- 19h	160€	Angélique	Paladru
12	Do-In	Jeu	19h- 20h	170€	Erika	Paladru
13	Pilates	Ven	12h15-13h15	160€	Angélique	Bilieu-Pinéa

(*) Si vous choisissez les cours n°3 Gym douce et n°4 Stretching, ou n°4 et n°5 Gym dynamique du mardi, le tarif est de 200€ au lieu de 250€. La remise de 10€ pour 2 cours ne s'applique pas.

Histoire en Fêtes

« HISTOIRE EN FETES » a été créée en 2020 en Chartreuse avec le projet d'organiser des « Rencontres médiévales ». Un plongeon dans le Moyen-Age le temps d'une journée festive et familiale haute en couleurs !

Cette association a pour objet de sensibiliser à la Nature, à l'Histoire et au Patrimoine, à la Culture, par le biais d'événements intergénérationnels. Après plusieurs années d'existence et suite à un déménagement, cette dernière s'est installée sur BILIEU. Son événement s'intitule désormais « Les MEDIEVALES du LAC BLEU », organisé le dernier week-end de juillet. **Pour que cet événement existe, nous comptons sur le bénévolat (gros bras, petites mains, baroudeurs ou timides, jeunes et moins jeunes...).** Pas besoin d'être historien ou spécialiste du Moyen Age, mais juste l'envie de partager cette belle aventure humaine pour, et avec nos visiteurs...

- » en les accueillant et les accompagnant tout au long de cette magnifique journée ;
- » pour vivre un rêve éveillé, retourner en enfance pour certains ;
- » voyager dans le temps !

Chaque année, de nombreuses animations historiques, pédagogiques et participatives :

- » des camps médiévaux, des vikings (vie de camp, cuisine, armes, combats armés, archerie, jeux, art médiéval, heraldique...);
- » l'artisanat : laine, travail du bois, bijouterie, poterie, forge ;
- » de la musique médiévale avec ses instruments caractéristiques ;
- » des spectacles (danse, comédiens, cracheurs de feu...) et des démonstrations (combats armés, lutte...)
- » un marché médiéval ;
- » Une programmation variable, à enrichir chaque année.

Passer de l'autre côté de la barrière vous tente ? Rejoignez-nous pour partager l'aventure de ce projet associatif original

- » Contact : histoiresenfetes@gmail.com
- » Page FB : « Les médiévaux du Lac Bleu »
- » Photos E. Letouche : pixilie.fr



Football Club Bilieu

- » Site Web : <http://fcbilieu.footeo.com/>
- » Facebook: [www.facebook.com/fcbilieu \(F.C Bilieu 1973\)](https://www.facebook.com/fcbilieu)
- » Président : Ian GAUVIN, iangauvin@hotmail.com
- » Trésorier : Thibaut Gueraud-Pinet, thibautgp@outlook.fr

Objectifs poursuivis par le club

Le Football Club de Bilieu a été fondé en 1973. L'objectif était alors à l'époque de permettre aux adhérents d'exercer leur passion dans la simplicité et la convivialité. Au fil des années, et ce depuis désormais plus de quarante ans, joueurs et dirigeants se mobilisent afin de faire perdurer les valeurs originelles du club, ainsi que celles du sport. Le club possède deux équipes seniors, l'équipe première évoluant en 1ère division, l'équipe 2 en 3ème division et une équipe vétérane depuis une dizaine d'années.

Recensement militaire

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en Mairie muni·e de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

Pièces à fournir :

- » Pièce d'identité française
- » Livret de famille des parents
- » Justificatif de domicile

Vérifier son inscription sur les listes électorales

Chaque électeur/trice peut vérifier par internet s'il est bien inscrit·e sur les listes électorales. Cette « téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE) permet à chaque citoyen·ne de vérifier la commune dans laquelle il est inscrit·e pour voter », à partir de tout support numérique connecté.

Si au terme de sa recherche l'électeur/trice ne s'est pas retrouvé·e par cette application, il sera invit·e à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Collecte des ordures ménagères

La Communauté du Pays Voironnais est équipée de bennes de collecte bi-compartimentées. Ainsi, deux bacs de couleurs différentes peuvent être ramassés le même jour séparément.

La collecte se déroule entre 4 h et 17 h. Il est impératif de sortir vos bacs la veille au soir de votre jour de collecte (pognées dirigées vers la chaussée). Rentrez-les dès que possible après le passage du camion (passage possible jusqu'à 17 h). Ne vous fiez pas aux horaires de passage, les tournées peuvent changer d'une semaine à l'autre et vous risquez de rater le passage du camion de collecte.

Attention ! Les collectes les jours fériés sont supprimées et rattrapées le mercredi de la même semaine du jour férié. Celui-ci est indiqué sur votre calendrier.

Jour de passage

- » Bac gris : Lundi semaine impaire
- » Bac jaune : Lundi semaine paire
- » Bac marron : Tous les lundis

Pour télécharger le calendrier des jours de collecte : <https://www.paysvoironnais.com/les-services/dechets/collecte/collecte-des-bacs-et-jours-de-collect/>

Sacs poubelles

Des sacs poubelles verts compostables « Pays Voironnais » sont à votre disposition au secrétariat de mairie : Ils sont à utiliser dans la poubelle alimentaire (marron).

Dépôt du verre

Pour trouver le point dépôt verre le plus proche de chez vous : <https://www.paysvoironnais.com/les-services/dechets/tri/verre/>

Déchèteries

Les déchèteries de la Communauté du Pays Voironnais sont équipées d'un système de contrôle d'accès par lecture de plaques minéralogiques. Il est donc nécessaire d'inscrire en ligne son ou ses véhicules (une seule fois) pour accéder aux 8 déchèteries du Pays Voironnais.

L'accès et dépôt sur site sont réglementés. Le tri des déchets est obligatoire. En cas de doute, il est nécessaire de s'adresser à un agent de la déchèterie.

Nouveaux horaires d'hiver, de septembre à juin :

Site de Le Pin

- » lundi, mercredi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h 30
- » samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30

Site de Montferrat

- » mardi, jeudi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h 30
- » samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30

fermeture les jours fériés

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

sourds et malentendants : 114
(visiophonie, tchat, SMS ou fax)

Accueil sans abri : 115

Enfance maltraitée : 119

Violences Femmes Info : 39 19

Centre antipoison de Lyon :
04 72 11 69 11

ANNONCES PUBLICITAIRES

claudie do

architecte dplg | designer

CONSTRUCTION
RÉHABILITATION
EXTENSION
AMÉNAGEMENT

193 montée de Revatière
38850 Biliu

T. 06 77 28 16 99
claudie.do@wanadoo.fr

- . Conseils & Étude
- . Conception
- . Permis de construire
- . Suivi des travaux



Photos : Christian Pedrotti

fge services

- électricité générale
neuf et rénovation
- dépannages
- antenne et parabole
- alarme et protection
- automatisation de portail
- réseau informatique
- chauffage électrique et EnR

Fabien Garriga
06 75 66 56 60

716 route du Vieux Moulin
38850 BILIEU
T. 04 76 55 29 96
fgeservices@orange.fr



**GUERAUD-PINET
PAYSAGISTE**

AMÉNAGEMENT, TERRENSSEMENT, VPF

Notre expérience au profit de votre extérieur

Entretien espaces verts.

création/terrassement, clôture, VRD.

Téléphone: 06 88 33 27 83

Mail: contact@gueraud-pinet-paysagiste.fr

Adresse: 880 Route du Vieux Moulin 38850 BILIEU



**VOTRE CONCIERGERIE
DE GESTION LOCATIVE
DE COURTE DUREE**

Vous souhaitez louer votre bien lorsque vous ne l'occupez pas, nous vous proposons des services clefs en main

Ce n'est plus votre problème, c'est notre métier !

06.24.48.21.24

www.laconciergeriedepaladru.com